

Fait du prétendu responsable et le fait de la victime

Par **Othman M'rabet**, le 12/11/2015 à 01:46

concours entre fait du prétendu responsable et le fait de la Victime ;
le principe de l'influence du fait non fautif de la victime ???
est ce quelqu'un pourrait me donner des élucidations concernant ce principe et merci

Par **marianne76**, le 12/11/2015 à 10:18

Bonjour
Le fait non fautif de la victime n'est plus pris en compte actuellement pour un partage de responsabilité, seule la faute de la victime peut amener désormais à ce fameux partage.

Par **Othman M'rabet**, le 13/11/2015 à 15:10

merci infiniment